

Connaissance des frontières canadiennes. Quelques réflexions autour d'un test sur les frontières mené auprès d'étudiants préuniversitaires et universitaires

Henri Dorion

Volume 6, numéro 11, 1961

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020375ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020375ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dorion, H. (1961). Connaissance des frontières canadiennes. Quelques réflexions autour d'un test sur les frontières mené auprès d'étudiants préuniversitaires et universitaires. *Cahiers de géographie du Québec*, 6(11), 143–148. <https://doi.org/10.7202/020375ar>

CHRONIQUE PÉDAGOGIQUE

CONNAISSANCE DES FRONTIÈRES CANADIENNES

Quelques réflexions autour d'un test sur les frontières mené auprès d'étudiants préuniversitaires et universitaires

par

Henri DORION

chargé de recherches au Centre d'Études nordiques,
Institut de géographie, Université Laval.

Dans certaines régions de la terre, la frontière politique revêt une suprême importance, et la *conscience territoriale* de la population est constamment en éveil. Ainsi, pour l'homme européen, la frontière est souvent un fait de géographie et d'histoire vivantes. En Amérique du Nord, au contraire, la frontière n'évoque aucune image puissante ou dynamique ; elle est souvent géométrique, parfois bien arbitraire ; en général, elle a peu d'implications, partant peu d'intérêt. La frontière, ici, n'est pas installée dans la vie quotidienne de la population : elle est presque une abstraction.

Intéressé par des constatations de ce genre, nous avons eu l'idée de jauger, par un test, la mesure dans laquelle la frontière (internationale et interprovinciale) correspondait, chez nous, à des notions un tant soit peu consistantes et précises.

Conditions du test

Nous avons soumis à neuf groupes d'étudiants (du niveau de la onzième année jusqu'à la première année universitaire : au total, 383 étudiants) une carte muette, représentant le Canada, à une échelle de 1:20,000,000, et où ne figuraient que les éléments hydrographiques principaux (côtes, fleuves, lacs) et les coordonnées astronomiques. Aucune toponymie n'apparaissait sur la carte, ni évidemment aucune division administrative. Nous avons demandé aux étudiants de tracer sur cette carte de base les frontières du Canada (internationales, interprovinciales, interterritoriales), avec le maximum de précision possible, en se référant aux coordonnées astronomiques et aux éléments hydrographiques cartographiés. Une période de quinze à vingt-cinq minutes leur a été accordée.

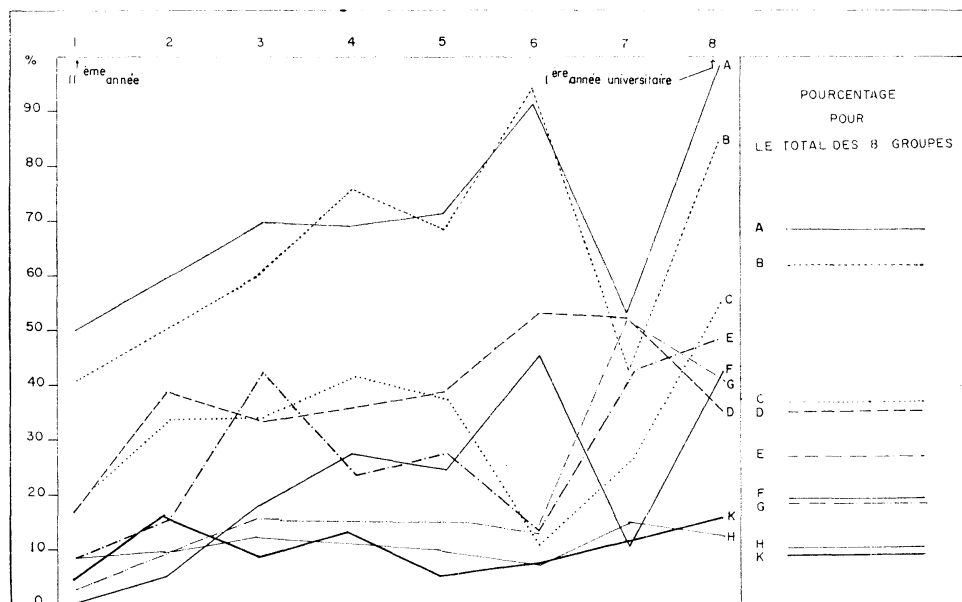
Résultats du test

L'application avec laquelle la quasi-totalité des étudiants a répondu à l'examen indique que les résultats obtenus représentent, avec une marge d'erreur que nous croyons inférieure à 5%, un tableau exact de la connaissance des étudiants sur la localisation des frontières canadiennes, de même que sur la forme, la position et la superficie relatives des provinces du Canada.

Pour pouvoir mieux quantifier les résultats, pour pouvoir établir des comparaisons et dresser une hiérarchie des réponses obtenues, nous avons établi une série de points, de *notions*, tirés de l'ensemble des frontières en question, et pour lesquels il a été facile de calculer dans quel pourcentage ils étaient sus ou « visualisés » avec un minimum de précision. Exemples : localisation de la frontière internationale au milieu des Grands Lacs ; la forme rectangulaire de la Saskatchewan ; la reconnaissance de l'Outaouais comme frontière entre le Québec et l'Ontario ; les 49^e et 60^e parallèles ; etc.

Chacun des points ainsi choisis a été vérifié sur toutes les copies. Nous avons pu dresser un tableau comparatif où figure un pourcentage pour chacune des notions et pour chacun des groupes d'étudiants. À titre d'exemple, nous avons extrait quelques-uns des chiffres obtenus et les avons traduits graphiquement (graphique I). Les coordonnées horizontales correspondent à huit groupes d'étudiants : 1 = onzième année ; 8 = première année d'une Faculté universitaire ; les colonnes intermédiaires correspondent aux degrés intermédiaires, disposés selon un ordre progressif. La variation verticale correspond au pourcentage de connaissance pour chaque notion.

GRAPHIQUE I



LÉGENDE. — Les courbes expriment la variation du pourcentage de bonnes réponses obtenues pour les neuf notions suivantes :

- A. la frontière méridionale des provinces de l'Ouest suit un parallèle ;
- B. la frontière septentrionale des provinces de l'Ouest suit un parallèle ;
- C. le parallèle nord est le 60° ;
- D. l'Outaouais forme frontière entre le Québec et l'Ontario ;
- E. le parallèle sud est le 49° ;
- F. la province de Terre-Neuve comprend (supposément) une partie importante du Labrador ;
- G. la frontière canado-américaine court au milieu des Grands Lacs ;
- H. la forme approximative du Manitoba ;
- K. la Saskatchewan est la seule province formant un rectangle régulier.

Il serait révélateur, mais quelque peu gênant, de reproduire ici le tableau complet des résultats obtenus. Ceux-ci en effet, il faut bien l'avouer, se sont révélés bien en-dessous de ce que nous escomptions. Notons, par exemple, que plus du tiers des étudiants ignore le nombre de provinces canadiennes à l'Ouest de l'Ontario. Moins de 20% des élèves connaissent, avec précision, les limites de la province de Québec (au Sud et à l'Ouest). À peu près les deux tiers des étudiants savent que le Canada est limité, au Sud, par un parallèle, mais moins du quart savent qu'il s'agit du 49° (à un degré près). Un étudiant sur trois place au moins une partie de la péninsule de Niagara du côté étatsunien.

Ces quelques chiffres nous justifient de dire que la connaissance des frontières canadiennes par les étudiants, même du niveau universitaire, est étonnamment faible. Il est clair qu'un enseignement de la géographie politique plus poussé et peut-être mieux adapté serait de nature à corriger une telle défaillance. Mais avant de rechercher des remèdes à cette situation, nous pouvons en examiner les explications générales possibles et les implications d'ordre pédagogique qui s'en dégagent.

Quelques réflexions d'ordre géopolitique

Avant de rechercher les enseignements strictement pédagogiques qui se dégagent des résultats obtenus, il nous paraît intéressant de faire appel à quelques principes généraux de la géographie politique pour expliquer, dans une certaine mesure, le manque d'intérêt porté aux frontières politiques, chez nous.

On a souvent tenté de classer les frontières internationales d'après leurs fonctions. On pourrait prolonger une telle classification et inclure les frontières internes jusqu'à l'échelon le plus inférieur. L'éventail des fonctions des différents types de frontières serait alors très large : entre la frontière internationale multifonctionnelle et la simple division administrative qui ne se double d'aucune autre limite géographique ou économique, tous les intermédiaires sont possibles. Parallèlement à cette hiérarchie, établie d'après l'importance des fonctions des frontières, il serait probablement assez facile d'établir différents degrés dans l'intérêt que la population porte à ces frontières. Lorsqu'une frontière s'impose par la puissance de ses fonctions, il est normal que la population, même si elle n'est pas directement affectée par elle, y porte un intérêt plus soutenu.

Le test, en fait, a révélé que la frontière internationale est mieux connue que toutes les frontières interprovinciales, même les plus immédiates comme celles de la province de Québec.

Une autre classification, génétique, distingue des frontières *antécédentes* et des frontières *conséquentes* selon qu'elles sont cause ou effet de l'inscription, dans le paysage humain, de certaines limites. Par opposition, on a appelé *surimposées* les frontières politiques qui n'ont aucun rapport avec ces autres limites anthropogéographiques. Cette classification est beaucoup plus explicative que descriptive, et on peut dire qu'il y a peu de rapports entre les types qu'elle reconnaît et le degré de *puissance* des frontières (et, par conséquent, le degré de connaissance des frontières, aussi : plus une frontière s'impose, plus elle est présente dans la conscience populaire).

Par ailleurs, si l'on s'intéresse aux aspects pédagogiques d'une géographie subjective des frontières, il conviendrait de rechercher les rapports entre la connaissance historique d'une région (d'un pays, d'un continent . . .) et celle des différents types (classification génétique) de frontières. L'étude de ces rapports pourrait, croyons-nous, fort bien suggérer une approche nouvelle à l'étude des frontières qui, mise au service de l'histoire comme de la géographie, serait alors revalorisée.

La plus ou moins grande concordance entre les frontières politiques et les limites anthropogéographiques (par antécédance ou par conséquence) a des chances de se retrouver dans le degré de connaissance des frontières, pour les raisons que nous venons de mentionner. Mais, d'autre part, une frontière surimposée peut aussi s'imposer à la connaissance de la population, du fait même qu'elle est en discordance avec les autres données de la géographie humaine et qu'elle fait alors figure d'obstacle (dans le cas de discordances ethniques, ceci est particulièrement vrai). On voit donc que cette classification ne se retrouve pas complètement dans l'étagement des résultats obtenus.

Mais il vaudrait quand même la peine, croyons-nous, de prolonger le test entrepris (ailleurs, auprès d'étudiants de degrés différents, et sur un sujet élargi) et de comparer l'étagement des résultats avec les types que distinguent les dif-

férentes classifications des frontières politiques (classifications fonctionnelle, génétique, chronologique, formelle, etc. . . .). L'enquête que nous avons menée a, là-dessus, déjà révélé certaines relations intéressantes, et semble suggérer que le procédé est pédagogiquement utile.

Le principe géopolitique qui veut que la compression d'une forte population à l'intérieur de frontières relativement très resserrées se traduise par une conscience territoriale (*Raumsinn*) forte, reste vrai, même s'il ne justifie pas les conséquences politiques qu'on connaît. Par grossière approximation, on pourrait alors dire que la *conscience de la frontière* est inversement proportionnelle à l'étendue des territoires. Ceci expliquerait la faiblesse des résultats obtenus, dans notre test, particulièrement pour les régions vides d'hommes (toutes les frontières septentrionales, effectivement moins connues).

Une autre cause de l'intérêt porté par la population aux frontières nationales ou intranationales est la remise en question de leur délimitation. Les disputes territoriales sont de nature à réveiller la conscience nationale (ou : territoriale), réveil qu'en général la publicité se charge de susciter ou d'entretenir. Nous ne serions pas surpris, si le test était repris aujourd'hui, que les résultats soient beaucoup moins faibles quant à la frontière Québec-Terre-Neuve, du seul fait de la remise en question de ce problème des frontières labradoriennes. Mais il serait plutôt malsain d'espérer des conflits de frontière pour que se réveille cette conscience territoriale manquante !

Il reste que cet argument, retourné à l'envers, nous indiquerait que si la conscience territoriale de la population avait été moins endormie dans la province de Québec, elle aurait pu exercer une certaine pression sur les autorités gouvernementales : le délicat problème des frontières du Labrador se serait alors posé plus tôt et dans des termes infiniment plus simples.

En résumé, la conscience territoriale (et la connaissance des frontières, qui en découle) d'une part peut s'expliquer par des données géopolitiques fort différentes, voire aberrantes, d'autre part peut-être explicative de faits géopolitiques marquants également différents.

On voit que l'étude de la connaissance des frontières peut déborder les préoccupations purement académiques. Mais pour ramener notre propos dans les cadres de la présente chronique, il convient de noter ici quelques réflexions d'ordre pédagogique inspirées par les résultats de notre test.

Quelques réflexions d'ordre pédagogique

Si, dans le tableau que nous avons dressé, l'on regarde la moyenne des résultats pour chaque notion, les chiffres suggèrent une certaine hiérarchie.

Nous avons noté plus haut que les frontières internationales sont mieux connues que les frontières interprovinciales. Ceci se vérifie mathématiquement par les résultats du test, quelle que soit par ailleurs la localisation (l'éloignement) de ces frontières. Par exemple, les frontières Canada-Alaska sont mieux connues que les frontières interprovinciales de l'Ouest et infiniment mieux, évidemment, que les frontières interterritoriales du Nord-Ouest.

La décroissance de la connaissance des frontières avec la distance (plus loin = moins connu) s'est vérifiée au niveau des frontières interprovinciales. Ceci résulte d'un processus de connaissance normal, dont les effets seraient probablement également vérifiables pour la plupart des connaissances géographiques exprimées spatialement.

Les constatations qui précèdent sont presque des évidences. Il est une distinction moins évidente qui apparaît lorsqu'on introduit dans la supputation des résultats obtenus par le test la distinction entre la connaissance de la forme des surfaces politiques et la connaissance de leur localisation exacte. Celle-là en effet s'est révélée plus précoce mais moins précise que celle-ci.

Il semble que la mémoire visuelle, qui retient la forme plutôt que la localisation, ait des liens assez ténus avec la mémoire des autres faits géographiques. En d'autres termes, il arrive souvent qu'un étudiant ne connaisse d'une entité politique que sa forme approximative.

Il en va autrement pour la localisation de ces entités politiques. La connaissance de la localisation précise des États (et partant de celle de leurs frontières) semble en général moins exclusive, en ce sens que cette connaissance se raccroche généralement à d'autres connaissances géographiques (spatiales) : données topographiques ou hydrographiques, coordonnées astronomiques, etc.

Ainsi, dans notre test, il a été souvent difficile de jauger précisément dans quelle mesure la forme de telle province, par exemple, était sue ou visualisée. Une localisation assez précise des frontières, au contraire, révèle en général que l'étudiant connaît les rapports entre les frontières politiques et d'autres données géographiques. (Un test mené sur la connaissance des frontières européennes donnerait là-dessus, croyons-nous, des résultats encore plus concluants, les frontières purement arbitraires étant beaucoup plus rares.)

Pour conclure sur ce point, nous croyons à propos de mentionner que l'utilisation de méthodes visuelles, même chez des étudiants assez avancés (jusqu'au niveau préuniversitaire, disons) pourrait, en géographie politique, s'avérer fort rentable, en développant harmonieusement chez l'élève les connaissances pré-requises à tout étude géopolitique, notamment les données concernant la forme, les superficies relatives et la position des entités politiques, la localisation précise de leurs capitales, de leurs métropoles, de leurs réserves matérielles ou humaines, et toutes autres données spatiales.

L'examen des résultats obtenus nous suggère une autre constatation d'ordre pédagogique qui pourrait s'avérer utile dans le choix des rajustements à apporter aux méthodes de l'enseignement de la géographie politique. Si l'on examine les variations des pourcentages correspondant aux diverses notions selon les degrés (1 à 8), une progression plus ou moins régulière s'établit entre les minima (degré 1) et les maxima (degrés 6, 7, 8) : on s'y attendait. Le fait que certains groupes soient généralement plus faibles n'a, non plus, rien de surprenant.

Ce qui est plus étonnant, c'est la variation, assez importante, de l'ordre où s'établissent les pourcentages de chacune des notions pour chacun des groupes : l'étagement des pourcentages pour chacun des groupes est rarement le même que celui du pourcentage global (le tableau donne une idée de cette discordance). Ce qui veut dire que, au caprice des groupes, les notions de géographie politique (localisation des frontières, formes, superficies et positions relatives des entités politiques, découpage des régions, toponymie, etc. . . .) ne sont pas soumises, quant au degré de leur connaissance, à une hiérarchie constante. Ces variations se retrouveraient probablement aussi pour les autres notions de géographie politique.

Ceci indiquerait peut-être que les méthodes utilisées pour l'enseignement de la géographie politique ne devraient pas systématiquement être les mêmes pour tous les degrés et dans tous les cas, et que, par exemple, les méthodes visuelles ne s'imposeraient pas à tous les groupes d'une manière aussi impérieuse.

Quelles que soient les causes de l'ignorance de la géographie politique chez les étudiants, il semble qu'elles soient très diverses, et que cette diversité ne tient probablement pas uniquement aux différentes méthodes antérieurement employées dans l'enseignement de la géographie politique. Bref, au hasard des groupes, des méthodes particulières pourront s'imposer ; d'autres pourront être moins rentables. Et le seul moyen d'adapter de près les méthodes aux besoins, c'est par un contrôle fréquent, cyclique, des connaissances géographiques des étudiants.

Nous voudrions faire de cette réflexion une suggestion sur laquelle nous tenons à insister. Beaucoup de notions livrées aux étudiants ne sont pas assi-

milées, faute de connaissances prérequis dont l'absence aurait pu être décelée et corrigée par un système de contrôle effectif. Ceci nous semble particulièrement vrai pour la géographie politique. La faiblesse des résultats obtenus par notre test, qui visait, somme toute, à jauger la connaissance de notions bien fondamentales en géographie politique, indiquerait que bien faible serait la proportion des notions de géographie (politique ou économique) qui, chez ces étudiants, auraient des chances de se raccrocher, dans leur esprit, à quelque chose d'un peu précis.

Ce qui précède est vrai dans des proportions évidemment variables. En effet, les résultats obtenus varient, selon les degrés (1 à 8), en général du simple au double, et souvent plus. C'est dire que, même dans l'état actuel des choses, les connaissances de géographie politique chez les étudiants s'engraissent considérablement durant les cinq ou six années que couvrait notre test.

Rappelons ici que cette progression est plus régulière et plus constante pour les données de localisation, souvent reliés étroitement à d'autres faits d'ordre historique ou géographique, que pour celles que retient la mémoire visuelle.

Conclusion

Pour conclure, voici quelques constatations et recommandations, schématiquement résumées, inspirées par les résultats du test que nous avons entrepris :

1. La *conscience territoriale* est peu vigoureuse, chez nous ; les éducateurs devraient s'efforcer de la développer chez les étudiants appelés à devenir des citoyens engagés et conscients.
2. Il est probable que la grande superficie des territoires et la faiblesse de leur population, la *quiétude* des frontières, la faiblesse de leurs fonctions, soient des facteurs négatifs dans le développement d'une conscience territoriale aiguisée.
3. Les connaissances géopolitiques de base, indispensables à la compréhension des relations chorologiques de la géographie canadienne, sont insuffisantes chez les étudiants.
4. L'augmentation de ces connaissances, au cours des cinq ou six années que couvrait notre test, est importante mais non constante.
5. Les frontières internationales sont mieux connues que les frontières interprovinciales ; l'exactitude de la connaissance de celles-ci décroît avec l'éloignement.
6. Les connaissances liées à la forme des États sont plus précoces mais moins précises et plus variables que celles liées à la localisation de leurs frontières.
7. L'étagement des pourcentages de connaissance des diverses notions est variable selon les groupes ; pour chacun de ceux-ci, la variété et un rajustement constant des méthodes s'imposent donc.
8. Nous préconisons une utilisation plus poussée des méthodes visuelles en géographie politique (découpage, construction de mosaïques, utilisation de matériel cartographique, etc. . . .) ; mais nous signalons que la mémoire visuelle que ces méthodes tendent à développer n'est pas suffisante, seule, pour fixer les notions géopolitiques spatiales de base.
9. Il existe une impérieuse nécessité de contrôler, à tous les niveaux (même universitaires), les connaissances géopolitiques de base chez les étudiants.
10. La méthode que nous avons employée (calcul des pourcentages pour chaque notion et pour chaque groupe) nous paraît utile, et pourrait être étendue à d'autres notions de la géographie politique, et même à d'autres domaines de la géographie ; elle révèle des données que la pédagogie aurait avantage à utiliser, pour une prise de conscience précise de l'état des connaissances géographiques des étudiants, et pour un rajustement adéquat de ses méthodes.